



COMMUNE
DE
57480 KERLING-LES-SIERCK

☎ 03 82 50 17 75
Fax : 03 82 55 06 73

ARRETE N° 14/2021

Portant autorisation d'occupation du domaine
public communal et travaux :
13 rue de l'Abbé Senzy à Kerling-Lès-Sierck

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de la société CIRCET située 2 rue Emile Gallé 57280 MAIZIERES Lès METZ mandatée par la ORANGE située 6 avenue Paul Doumer 54500 VANDOEUVRE-Lès-NANCY ;

CONSIDERANT qu'en raison des **travaux de réparation de conduite sur trottoir pour ORANGE, le stationnement sera interdit et la chaussée sera rétrécie à compter du 06/09/2021 jusqu'au 05/10/2021** et ceci pour assurer les travaux et préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

A R R E T E

Article 1 - Le stationnement de tous véhicules sera interdit et la chaussée sera rétrécie en fonction de l'avancement des travaux à hauteur du 13 rue de l'Abbé Senzy à Kerling-Lès-Sierck **à partir du 06/09/2021 jusqu'au 05/10/2021 date prévisionnelle de la fin des travaux.**

Article 2 - Il appartiendra à la société CIRCET située 2 rue Emile Gallé 57280 MAIZIERES Lès METZ de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.

Article 3 - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.

Article 4 Une ampliation sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel
- L'entreprise CIRCET située 2 rue Emile Gallé 57280 MAIZIERES Lès METZ

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 19/08/2021

Le Maire Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20210819-ARRETE142021-AI
Date de télétransmission : 19/08/2021
Date de réception préfecture : 19/08/2021